



## Le mot du Président

**Ashwani Singh**



Chers voisins, Chers amis de la Résidence Apollo,

Depuis la publication du précédent numéro de notre gazette « Apollo Infos » à la fin de l'été dernier, l'actualité a été riche, tant dans notre commune que dans notre résidence, ainsi qu'au sein de notre association. Le présent numéro s'en fait l'écho.

En octobre 2016, le Conseil municipal de Thônex a voté le crédit le plus important de son histoire, 42 millions de francs, pour la réalisation des infrastructures et équipements publics dans le futur quartier des Communaux d'Ambilly. Fort heureusement, ces dépenses seront très largement compensées et remboursées à la commune par différents fonds, dont le Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) et le Fonds intercommunal d'assainissement (FIA). Les finances publiques de Thônex ne devraient donc pas trop en pâtir, voire pas du tout.

Avec le chantier des Communaux d'Ambilly et les autres projets de développement urbain que sont notamment Caran d'Ache au chemin du Foron et Clair-Val et Miribel plus près de chez nous, Thônex pourrait voir sa population passer de 15'000 actuellement à 25'000 ou plus au cours des dix à quinze prochaines années. Monsieur le Maire Pascal Uehlinger sera l'invité d'honneur à notre assemblée générale du 26 avril 2017 pour traiter des implications de cette croissance. Il nous en livre déjà quelques éléments dans l'interview qu'il a accordée à notre journal.

Dans notre résidence, l'événement le plus marquant de ces derniers mois est sans aucun doute le démarrage fin septembre 2016 du chantier de rénovation du garage. Au moment où vous lisez ces lignes, les travaux extérieurs et de surface (rénovation de l'étanchéité) sont terminés et on attaque pour de bon les travaux intérieurs (réfection des dalles fissurées, traitement de la carbonatation, résine au sol, peinture, électricité, ventilation, sprinklers, écoulements...) qui dureront environ une année. Un bref résumé sur l'état des travaux figure en page 7.

Notre association n'a pas été en reste. En septembre dernier, nous recevions deux responsables de la Direction générale des transports (DGT), qui ont eu l'élégance et le courage de répondre favorablement à notre invitation pour nous parler des problèmes de circulation dans notre quartier : merci à eux. Fort heureusement, les nombreux participants parmi vous les ont reçus, écoutés et questionnés avec courtoisie et respect. Soyez-en remerciés, vous aussi. Le point sur le dossier « circulation » est présenté en page 3.

En novembre, nous recevions Monsieur le Conseiller administratif Marc Kilcher ainsi que le Chef de poste de la Police municipale Monsieur Patrick Moynat et son adjointe Madame Nathalie Lacombe, qui nous ont présenté les différents risques sécuritaires, ainsi que les moyens de les éviter ou de les limiter. Ils sont venus à notre rencontre de leur initiative, et nous les en remercions. Un bref compte-rendu de cette séance figure en page 4. Enfin, l'année 2016 s'est terminée avec la traditionnelle participation de l'ARA à Thônœl, le 12 décembre sur la place de Graveson. Quelques photos de cette manifestation sont publiées sur le site Internet et le groupe Facebook de notre association.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux le 26 avril à notre assemblée générale, je vous adresse, au nom du comité de l'ARA, mes très cordiales salutations.

*Vous êtes tous conviés à l'Assemblée générale ordinaire de l'ARA le mercredi 26 avril à 19h00 au restaurant scolaire de l'école Jeandin. Monsieur le Maire Pascal Uehlinger nous parlera des importants développements que connaîtra la commune au cours des prochaines années. Cette séance est publique. L'ordre du jour se trouve en page 8.*

## Thônex, bientôt 25'000 habitants ?

*Interview de Monsieur le Maire  
Pascal Uehlinger*



**ARA :** *Monsieur le Maire, vous êtes notamment en charge de l'urbanisme et des travaux, et vous présidez la Fondation pour le logement. Or on entend parler d'une commune de 25 mille habitants, voire plus, par rapport aux 15 mille actuellement. Est-ce vrai ?*

**Pascal Uehlinger** : C'est vrai ; quant à l'horizon temporel, on parle de dix à quinze ans, pendant lesquels environ 4000 nouveaux logements seront progressivement disponibles, d'abord dès 2018-2019 (à Clair-Val), puis de manière soutenue pendant les 10 à 12 années suivantes.

**ARA** : Mais c'est donc 350-400 logements qu'il s'agira de construire en moyenne par an dans notre seule commune, alors que le canton dans son ensemble a énormément de peine à en construire deux mille. Croyez-vous que ce sera possible ?

**PU** : Le chantier de Clair-Val a démarré. Le chantier des Communaux d'Ambilly va très vraisemblablement démarrer dans les trois prochaines années - peut-être même avant. A eux seuls, ces deux projets représentent 1400 logements qui seront disponibles entre 2019 et 2023. Puis, il y aura la suite de la phase III des Communaux d'Ambilly, qui comprendra 1000 logements, les projets de Miribel et de Caran d'Ache, et enfin une dizaine de projets plus modestes mais qui, ajoutés les uns aux autres, représenteront quelques centaines de logements. Alors oui, ce sera possible.

**ARA** : Quel sera l'impact de cette forte augmentation de la population sur la qualité de vie à Thônex ?

**PU** : Il ne faut pas se voiler la face, une telle augmentation de la population aura un impact sur le bruit et la mobilité, notamment. Sachez toutefois que cette densification n'est en aucun cas le résultat d'une politique volontariste des autorités de Thônex, mais plutôt une situation qui nous est imposée et que nous devons gérer dans le meilleur intérêt des habitants. Notre marge de manœuvre est faible, car la politique d'aménagement et du logement est définie par des instances cantonales. Mon rôle est de faire en sorte que cette nouvelle population, ainsi que l'ensemble des Thônésiens, bénéficie d'infrastructures et de services de qualité, à savoir des écoles, des crèches, des salles de sport, des centres de loisirs et des espaces de détente. J'ose croire que c'est le déjà cas et tiens à ce que cette situation perdure.

**ARA** : Parmi ces projets d'urbanisme, quel sera la part des logements de la Fondation pour le logement ?

**PU** : Sur les quelque 4000 nouveaux logements, environ 600-700 seront aux mains de la Fondation. Avec les quelques 300 actuellement propriété de la commune ou de la Fondation, cela représentera, au total, environ 1000 logements.

**ARA** la Fondation accordera-t-elle une priorité aux Thônésiens pour ces logements ?

**PU** : Absolument ! D'ailleurs même pour les projets de promoteurs privés, nous négocions toujours une préférence pour les personnes qui habitent Thônex, y travaillent ou qui entretiennent des liens forts avec notre commune.

**ARA** : A part les logements, il y a également les grands travaux, les nouvelles infrastructures publiques : mairie, écoles, crèches...Parlez-nous un peu de ces projets.

**PU** : La liste est longue ! Un bâtiment abritant une nouvelle salle du Conseil municipal ainsi que certains services communaux est prévu à l'avenue Tronchet, en face de la Salle des fêtes. L'actuelle Mairie sera rénovée, transformée et agrandie. Une nouvelle école comprennent une salle omnisport est prévue aux Communaux d'Ambilly, de même qu'une nouvelle Maison des quartiers et une crèche. Une école de taille plus modeste sera aussi nécessaire à Caran d'Ache.

**ARA** : Monsieur le Maire, vous êtes aussi notre grand argentier. Ces projets ne vont-ils pas plomber les finances publiques et provoquer une hausse d'impôt ?

**PU** : Fort heureusement, nos finances sont équilibrées et notre centime additionnel à 44 n'a pas varié depuis plus de quinze ans. Par ailleurs, une proportion importante de nos dépenses en infrastructures sera financée par différents fonds intercommunaux. Sauf imprévu majeur, nous devrions pouvoir faire face à ces dépenses sans incidence sur nos impôts communaux ces prochaines années. Bien sûr, je ne vais pas faire des prévisions à dix ou vingt ans !

**ARA** : Pour conclure, quel message adressez-vous aux habitants de la Résidence Apollo ?

**PU** : J'y ai moi-même vécu cinq ans avec beaucoup de plaisir; d'ailleurs la Mobilière a estimé que cet endroit était stratégique pour y installer une antenne, c'est pourquoi j'ai aujourd'hui mon bureau juste à côté<sup>1</sup> ! Soyez pleinement conscients de la chance que vous avez d'être à proximité immédiate des transports et des commerces, profitez-en, et gardez et développez votre esprit associatif, communautaire et convivial : la vie de notre commune s'en trouve enrichie.

**ARA** : Monsieur le Maire, merci de nous avoir accordé cette interview et d'avoir accepté notre invitation à notre assemblée générale le 26 avril, où nous aurons certainement l'occasion de reparler de ces sujets !



Ci-dessus, le quartier de Clair-Val : dans une 1<sup>ère</sup> étape trois barres d'immeubles de cinq étages sur rez, puis une 4<sup>e</sup>, le tout formant un carré avec, au centre, un square arborisé.

<sup>1</sup> Agence de Thônex de La Mobilière, avenue Adrien-Jeandin 6.

## Dossier circulation

Le 21 septembre 2016, nous étions un peu plus de cinquante habitants à recevoir deux représentants de la Direction générale des transports (DGT) ayant répondu à notre invitation, MM. Gérard Widmer et Frédéric Orvain, respectivement Directeur et Chef de Projets pour le secteur Arve-et-Lac. Auparavant, votre président les avait rencontrés en leurs bureaux pour une séance préparatoire.

La présentation faite par l'ARA lors de cette rencontre était pour l'essentiel celle de notre assemblée générale de février 2016, mise à jour suite aux votations du 5 juin. Les responsables de la DGT nous ont présenté leur vision de la gestion du trafic dans le canton et plus spécifiquement à Thônex et même à Adrien-Jeandin, dont il ressort que si certaines de nos demandes et attentes pourraient s'avérer réalisables, d'autres au contraire seraient plus difficiles à satisfaire, notamment le passage sous-route reliant l'avenue de Thônex à la rue François-Jacquier, sous la rue de Genève, dont il est question depuis bientôt trente ans.

Suite à cette rencontre, un document « de consultation » a été publié sur notre site Internet, vous invitant à nous communiquer vos remarques.

Ces documents peuvent être téléchargés sur notre site Internet :

- *Présentation de l'ARA 21 du septembre 2016 :* [www.apexserv.com/ARA/Documents/Trafic-a-Thonex-ARA.pdf](http://www.apexserv.com/ARA/Documents/Trafic-a-Thonex-ARA.pdf)
- *Présentation de la DGT 21 du septembre 2016 :* [www.apexserv.com/ARA/Documents/Presentation-ARA-DGT.pdf](http://www.apexserv.com/ARA/Documents/Presentation-ARA-DGT.pdf)
- *Dossier présenté à la Mairie :* [www.apexserv.com/ARA/Documents/dossier\\_circulation.pdf](http://www.apexserv.com/ARA/Documents/dossier_circulation.pdf)

Ce dossier a été présenté le 20 mars par deux membres du comité de l'ARA à M. Philippe Decrey, Conseiller administratif de Thônex en charge des questions de circulation. La réception a été globalement favorable, nos positions rejoignant en grande partie celles défendues par nos autorités communales. A cette occasion, nous avons fait part de notre souhait, en notre qualité d'association de quartier, d'être régulièrement consultés pour les aspects liés à la circulation qui figureront dans la mise à jour du Plan directeur communal (PDCOM), actuellement en cours d'élaboration en vue d'une publication début 2019.

La Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE, H 1 21) a été votée à une large majorité par le Grand Conseil le 3 décembre 2015, puis ratifiée par le peuple le 5 juin 2016. Elle s'appuie sur les zones définies dans la Loi sur la mobilité (H 1 20), le centre urbain de Chêne-Thônex étant classé « zone II », dans laquelle la

loi précise que l'on doit accorder la priorité aux transports publics et à la mobilité douce, mais qu'il faut parallèlement concentrer le trafic individuel motorisé sur les axes prioritaires afin de délester le réseau secondaire et de quartier, dont fait précisément partie l'avenue Adrien-Jeandin. Nous devons appuyer nos autorités municipales pour que cette loi soit appliquée, en étant prêts s'il le faut à compléter l'action par voie d'initiative ou de pétition auprès du Grand Conseil où, fort heureusement, certains députés nous apportent leur soutien.

Enfin, nous devons être particulièrement vigilants en vue des prochains grands travaux afin que le trafic lié aux chantiers emprunte les tracés convenus, ce qui n'a pas toujours été le cas (v. ci-dessous).



*Exemples de trafic de transit sur l'avenue Adrien-Jeandin, censé passer par le réseau primaire et qui n'a rien à faire là.*

**Rejoignez le groupe Facebook de l'ARA :**

[www.facebook.com/groups/409456129672/](http://www.facebook.com/groups/409456129672/)



## Rencontre avec la Police municipale

Le 23 novembre 2016, nous étions, là aussi, environ cinquante habitants pour accueillir Monsieur le Conseiller administratif Marc Kilcher ainsi que le Chef de poste de la Police municipale Monsieur Patrick Moynat et son adjointe Madame Nathalie Lacombe.

Parmi les principaux points traités dans la présentation et lors de la discussion :

- Tendances statistiques : baisse progressive des cambriolages entre 2014 et 2016; Apollo ne figure pas parmi les secteurs les plus touchés (ceux-ci sont rue de Genève, chemin des Deux-Communes, chemin du Foron, chemin du Curé-Desclouds); par contre les vols de vélos sont en augmentation et Apollo fait partie des secteurs les plus touchés.
- 54% des vols d'appartements se font par la porte d'entrée, et la plupart en plein jour; différentes mesures de prévention simples et efficaces ont été présentées.
- Vols à la fausse qualité (plombier, électricien, employé de régie, pharmacienne...).
- Que faire lorsque votre logement a été visité.
- Mesures de prévention contre les vols de vélos (marquage, puce...).

La présentation peut être téléchargée à partir du site Internet de l'ARA sous [www.apexserv.com/ARA/Documents/Police\\_municipale\\_23-11-16.pdf](http://www.apexserv.com/ARA/Documents/Police_municipale_23-11-16.pdf)



Après une discussion riche et animée, la soirée s'est terminée, tout comme celle du 21 septembre avec la DGT (v. p.3), avec le traditionnel verre de l'amitié accompagné des amuse-gueule préparés par l'équipe de Lorenzo Sofia de l'Hôtel-restaurant de Chêne-Bougeries.



Merci à nos invités et merci à la Mairie de Thônex qui nous a mis à disposition le Restaurant scolaire de l'école Adrien-Jeandin.

**Police municipale de Thônex** : du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00 : 022 869 39 02; hors de ces horaires et le week-end : 022 869 39 99; sinon en cas d'urgence 24h/24, [Police Secours](#), le 117.

**Police cantonale** : le poste de Chêne est fermé jusqu'en septembre pour transformation. D'ici-là, adressez-vous au poste de la Pallanterie, 249 rte de la Capite, 1222 Vézenaz, tél. 022 427 63 30.

## Mur pignon nord du 8 Adrien-Jeandin



Nous connaissons tous fort bien ce mur qui surplombe le parvis du Molino et du Centre commercial, visible depuis l'arrêt du tram, la rue de Genève, la Place de Graveson et tout le centre urbain de la commune.

Dans le cadre de la campagne visant à améliorer la propreté et l'esthétique de Thônex, Monsieur le Conseiller administratif Marc Kilcher a approché les responsables du 8 Adrien-Jeandin pour leur proposer que soit réalisée une fresque artistique sur ce mur, à la charge de la commune; ils ont répondu avec enthousiasme, le moment étant particulièrement opportun car on envisageait déjà l'isolation thermique de ce mur, travaux pour lesquels l'échafaudage pourrait également servir pour la réalisation de la fresque.

Dans le numéro précédent d'Apollo Infos (v. [www.apexserv.com/ARA/Documents/gazette\\_10.pdf](http://www.apexserv.com/ARA/Documents/gazette_10.pdf)), nous vous avons présenté le peintre Armand Frascarolo, qui a habité au 8 Adrien-Jeandin les treize dernières années de sa vie. La réalisation d'une fresque inspirée d'une de ses œuvres serait un bel hommage à lui rendre. La Mairie est réceptive à cette proposition. Toutefois, c'est *in fine* aux copropriétaires du 8 Adrien-Jeandin qu'il appartiendra de voter le budget pour les travaux d'isolation thermique, condition préalable à la réalisation d'une telle fresque.

En cas de vote favorable, les travaux pourraient être entrepris dès la fin de l'été 2017.



Fresque sur la façade nord du 9-23 avenue Adrien-Jeandin

**Assemblées générales des copropriétés (à titre indicatif, seule fait foi la convocation officielle) :**

**16 Adrien-Jeandin**, 3 mai 2017 à 18h00 au Restaurant Scolaire de l'école Marcelly

**8 Adrien-Jeandin**, 8 mai 2017 à 18h00 au Restaurant Scolaire de l'école Marcelly

**18 Adrien-Jeandin**, 10 mai 2017 à 18h00 au Restaurant Scolaire de l'école Marcelly

**12 Adrien-Jeandin**, 15 mai 2017 à 18h00 au Restaurant Scolaire de l'école Marcelly

**14 Adrien-Jeandin**, 17 mai 2017 à 17h00 à la Salle des Peupliers



*Toujours un moment sympathique, Thônœl, où le vin chaud et les pâtisseries du stand de ARA, le 12 décembre dernier, ont permis une recette de plusieurs centaines de francs, versés à l'Association des familles monoparentales, bénéficiaire cette année. Pour d'autres photos de Thônœl, v. le site Internet et la page Facebook de l'ARA.*

## Pas de problème aux Apollo !



Réd : **John Goetelen** est un contributeur phare et émérite de la rubrique « blogs » de la Tribune de Genève. Il y traite des questions de société avec une intelligence et une sensibilité toute particulière. Saviez-vous que c'était un voisin ? Il nous parle de la Résidence Apollo avec sa vision, un clin d'œil à la fois léger et décalé. La parole est à lui.



« Houston, Houston, nous avons un problème ! »

Ah mais, ce n'est pas chez nous qu'on entendrait cette phrase culte du film Apollo 13. Aux Apollo, on n'appelle pas Houston. Un problème ? Non. Jamais. Tout va bien.

D'ailleurs il n'y a pas d'Apollo 13. C'est dire qu'il ne peut pas y avoir de problème. Les ingénieurs du cadastre ont bien fait les choses : le 13 est en face. Imaginez par exemple des habitants d'en face, côté impair, lançant le célèbre message :

« Houston, Houston, le Adrien-Jeandin 13 a un problème ». Ces habitants susciteraient l'incrédulité générale. Ce n'est pas raisonnable. Pour un peu on les prendrait pour des originaux ou pour un groupe dissident.

D'ailleurs les Apollo ne sont pas un vaisseau spatial. S'ils l'étaient on le saurait. On découvrirait des traces sur les écrans radar. Des traînées dans le ciel. Une plate-forme d'amarrage. Au minimum. Mais non, rien de cela.

Il y a cependant un point commun entre un vaisseau spatial et les Apollo : les tuyaux. Parce qu'un vaisseau spatial est bourré de tuyaux. Attention, je dis bien : de tuyaux. S'il était bourré tout simplement, on parlerait du Vaisseau ivre, ou de la Nef des Fous.

Donc le vaisseau spatial est bourré de tuyaux qui véhiculent différents fluides et de l'oxygène. Sur Terre il y a aussi des tuyaux. Sauf que dans le ciel, une fuite de fluide ou d'oxygène est bien plus embêtante : c'est

même la super méga cata. Le Big Badaboum. Et dans l'espace le Big Badaboum c'est assez dangereux. En tous cas je ne recommande pas l'expérience du vide intersidéral – ou alors avec une bonne doudoune à cause du froid. Et pas seulement une doudoune, parce que dans le vide sidéral il n'y a plus de pression.

Vous savez, la bonne vieille pression qu'on mesurait autrefois avec la colonne de mercure : la pression atmosphérique. Genre 1030 hectoPascal. 1030 c'est un anticyclone, il fait soleil. Mais là-haut, très haut, il n'y a jamais 1030 hPa. Il y a zéro millimètres de pression. Et vous savez ce qui arrive avec zéro millimètres : il ne fait pas beau vous regarder dans un miroir. Au minimum vous avez les yeux rouges.

Très rouges même, et ce n'est pas à cause des oignons que vous aurez acheté au marché avant de monter dans la fusée. D'abord on n'emporte pas d'oignons dans l'espace. On ne cuisine pas de petits plats, on ne les fait pas revenir dans une poêle avec de l'huile d'olive. Où viderait-on les épiluchures ? Par un tuyau d'évacuation. Oui mais s'il se bouche ?

Un tuyau qui se bouche dans l'espace, ce n'est pas bon pour le tuyau. Pour vous non plus. Les ennuis arrivent. C'est pareil au sol quand les tuyaux des Apollo se bouchent ou que l'eau fuit. Même avec 1030 hPa il y a des jours où l'on croirait qu'il pleut quand on passe sous les bâtiments ou quand un évier déborde dans la cuisine.

C'est gênant mais très instructif pour les habitants : ils peuvent constater par eux-mêmes qu'il serait dangereux de prendre leur envol dans ces conditions. Parce que sur Terre on peut toujours appeler une entreprise. Mais si la fuite survient dans l'espace ?

Un tuyau bouché ou qui fuit en plein ciel, je vous le dis : c'est la super méga cata.

Donc tant que le risque de fuite subsiste je vous donne ce tuyau : évitez de voler. Du moins à bord de nos chers Apollo.



Vue du ciel, la Résidence Apollo, qui fait bien de rester sur terre et s'occuper de ses tuyaux.

John Goetelen est aussi poète et chansonnier. Son dernier CD, « Contre Courant », peut être écouté et commandé sur son site Internet [www.hommelibre.ch](http://www.hommelibre.ch).

## Le point sur les travaux du garage

Malgré quelques imprévus, le chantier avance. Nous avons dû faire face à certaines mauvaises surprises, mais heureusement aussi à de bonnes. Globalement, tant le budget que la date prévue de fin des travaux pour le printemps 2018 seront respectés. Il va de soi qu'une des conditions primordiales est que les travaux puissent se poursuivre sans l'esprit polémique et accusatoire auquel les responsables du chantier ont dû faire face ces derniers mois de la part des représentants de certaines copropriétés. Espérons maintenant que ces dernières adopteront une attitude positive et constructive.

En surface : les travaux d'étanchéité, d'asphalte, d'enrobé et des surfaces végétalisées sont terminés, de même que la réfection de l'étanchéité sur le toit de l'entrée du garage et le traitement de la carbonatation sur le pourtour de celui-ci. Restent à réaliser notamment : la réfection de l'étanchéité autour de l'entrée du garage, les marquages au sol (zone bleue, places pour handicapés, places réservées pour les conteneurs et les encombrants), la couverture des sorties d'escalier, les portes d'entrée du garage, les cache-conteneurs et encombrants.

A l'intérieur : le traitement de la carbonatation des murs des rampes d'escaliers est en cours; la réfection des surfaces au sol les plus endommagées et fragiles, au droit des rampes, est en cours et en partie terminée. Le remplacement des sprinklers est en cours, ce travail étant prioritaire pour des raisons réglementaires. Le gros reste toutefois à faire : traitement de la carbonatation des murs intérieurs, traitement de l'étanchéité des joints par l'intérieur, résine au sol, peinture, ventilation, éclairage...

Enfin, la rénovation d'un garage en cours d'utilisation est plus compliquée à gérer que s'il était vidé de ses occupants ou que s'il s'agissait de construire un garage neuf, et la Direction des travaux vous remercie pour votre patience et votre compréhension.



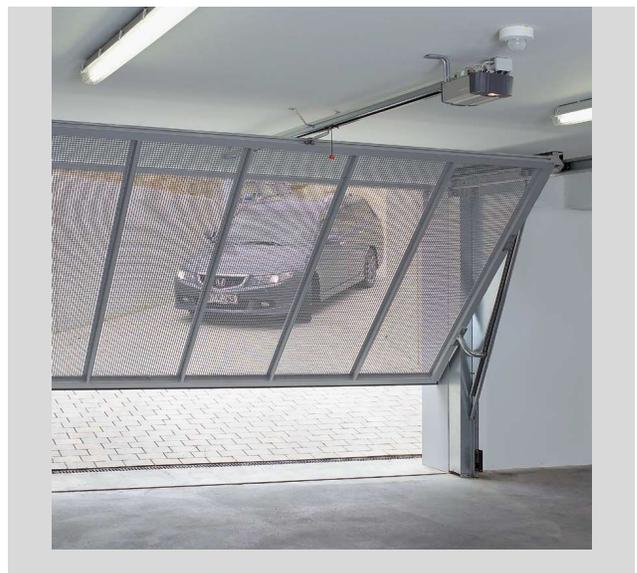
Ci-dessus : un exemple de cache-conteneurs envisagé ; l'emplacement n'est pas encore décidé.



CHAUFFAGE  
VENTILATION  
CLIMATISATION  
INSTALLATION  
MAINTENANCE  
FACILITIES MANAGEMENT  
CONCEPT ENERGETIQUE

Chemin du Foron 14 - CP 216 - 1226 Thônex  
+41 (0)22 869 06 00 - +41 (0)22 869 06 10  
cgcenergie@cgcenergie.ch  
www.cgcenergie.ch





Porte du garage : une des possibilités envisagées est un modèle basculant perforé.



Les promenades hygiéniques des chiens doivent se faire sur le gazon ad hoc même quand il pleut ... avec le ramassage des déjections.

Les déchets sont à jeter dans les poubelles aux abords des immeubles et dans le parc.

Les mégots et les paquets de cigarettes vides sont à jeter dans une poubelle.

## Thônex, votre rendez-vous quotidien !

24 commerces  
à votre service



# Thônex

CENTRE COMMERCIAL

[www.thonex-centre.ch](http://www.thonex-centre.ch)

106, rue de Genève  tram 12, bus C arrêt Graveson

### **A propos de l'ARA**

L'Association Résidence Apollo (ARA) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil. Les statuts, le procès-verbal de la dernière assemblée générale, les comptes et le budget peuvent être consultés sur le site Internet

[www.apexserv.com/ARA](http://www.apexserv.com/ARA).

Tout copropriétaire ou habitant de la Résidence Apollo peut être membre : il suffit de remplir le formulaire d'adhésion en ligne ou de contacter un membre du comité.

**Tous, membres et non membres, sont les bienvenus à nos manifestations !**

### **Agenda**

#### **Mercredi 26 avril 2017**

17h00, restaurant scolaire de l'Ecole Jeandin : Assemblée générale ordinaire (v. o.d.j. ci-contre)

#### **Samedi 17 juin 2017**

Dès 18h00, traditionnel pique-nique dans le parc Apollo

Un grand merci à nos sponsors et annonceurs grâce au soutien desquels l'ARA ne demande pas de cotisation à ses membres ; toutefois, les personnes qui trouvent notre activité utile et souhaitent nous aider à couvrir nos modestes frais peuvent faire un don à :

Association Résidence Apollo  
p.a. M. Ashwani Singh  
16 av. Adrien-Jeandin, 1226 Thônex  
CP 14-475740-2.

### **Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'ARA, 26 avril 2017**

1. Contrôle des présences
2. Approbation du PV de l'AGO du 9 février 2016
3. Rapport d'activité
4. Présentation et approbation des comptes bouclés au 31.12.2016
5. Décharges et élections statutaires
6. Proposition de programme 2017
7. Proposition et approbation du budget 2017
8. Divers et propositions individuelles (fin de la partie statutaire)
9. La parole à notre invité d'honneur, Monsieur Pascal Uehlinger, Maire de Thônex sur l'avenir de Thônex, suivi d'un débat public.
10. Poursuite des discussions autour du verre de l'amitié.

**L'assemblée est ouverte à tous, membres et non membres de l'ARA.**